

PROJET PEDAGOGIQUE
ACTION JEUNESSE DES BALCONS DE BELLEDONNE
ACTIVITES NEIGE DES SAMEDIS – SESSION 2018

A – PRESENTATION DE L’ACCUEIL

L'action jeunesse des balcons de Belledonne est un accueil multi-site, c'est à dire qu'il est composé de 2 lieux d'implantations distincts, ouverts en alternance ou simultanément.

Il accueille les adolescents pendant les vacances de février, avril, juillet, fin août et octobre. Ainsi que certains vendredis soir pour des sorties occasionnelles et les samedis de janvier à mars pour les activités neige.

Il est ouvert à tous et s'adresse aux adolescents âgés de 14 ans (révolus) à 17 ans. Sa capacité d'accueil est de 40 enfants pour les sorties neige.

Cependant, les activités neige de l'action jeunesse ne concerne que les 14 – 17 ans. Les 11 – 13 ans seront pris en charge par l'ALSH 3 – 13 ans.

Les deux lieux d'implantation du centre sont les communes de Revel et de Saint Mury Monteymond.

Revel	Saint Mury Monteymond
Espace Guimet	La salle des fêtes
La Cure	Occasionnellement toutes salles utilisées par l'accueil des 3 – 13 ans
Occasionnellement toutes salles utilisées par l'accueil des 3 – 13 ans	

L'action jeunesse bénéficie de 2 véhicules 9 places.

B – FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES NEIGE

1 - Généralité

L'action jeunesse des Balcons de Belledonne:

La participation des jeunes sur les activités neige se fera en fonction des besoins, des envies des jeunes et des animations proposées.

L'inscription est valable et porte sur la totalité des 9 dates de sorties prévues.

L'inscription se fait auprès de la coordinatrice, Cyrielle Savella, au plus tôt le mardi 19 décembre à 8h00 et au plus tard le jeudi 21 décembre 2017 à 18h00. En dehors de cette plage, aucun dossier ne sera accepté.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée uniquement s'ils sont complets.

Les horaires de départ sont :

12h : départ de La Combe de Lancey

12h30 : Départ de Revel

Les horaires de retour sont :

18h : retour à Revel

18h30 : retour à La Combe de Lancey

Afin de fidéliser les adolescents à des projets et d'intégrer régulièrement des actions gratuites dans le programme d'animations, une adhésion à l'Action Jeunesse est nécessaire.

2 - Le Public

Les enfants et adolescents de 14 à 17 ans, leurs besoins et notre apport avec les activités neige :

BESOINS 14 – 17 ans	Notre apport
- Sortant du rythme scolaire et d'activités multiples, les enfants ont besoin de souffler,	Sport de pleine nature, oxygénation en montagne. Pas d'obligation d'activités.
- Des besoins d'appropriation de leur corps en pleine évolution,	Evoluer sur la neige, à ski, luge ou à pieds
- Des besoins de sécurité,	Encadrement à 1 animateur pour 10
- Le besoin d'être reconnu par les autres et intégré dans un groupe	Activités partagées et vécues en groupes
- Besoin de liberté, d'expérimentation	Temps en autonomie prévus
- Besoin affectif	Accompagnement par les adultes et temps de discussion
- Besoin de solitude (à ne pas confondre avec l'exclusion)	Choix de faire ou non l'activité et choix de la place dans le bus
- Besoin d'expression et de communication afin qu'ils puissent transmettre ce qu'ils ressentent.	Discussions et retour d'activités
- Besoin de divertissement (auxquels nous pouvons particulièrement répondre dans notre terrain d'action)	Choix des activités de neige
- Besoin d'autonomie et de confiance	Respect de règles simples afin de pouvoir gagner des temps d'autonomie
- Besoin d'indépendance	Accompagner les jeunes mais ne pas décider tout à leur place. Avoir de l'écoute pour leurs choix.
- Besoin de connaissance de soi (qui suis-je ?)	S'auto évaluer sur sa capacité face aux difficultés
- Développement intellectuel	Echange avec les autres
- Etre reconnu, narcissisme	Pouvoir s'exprimer librement et proposer ses choix
- Importance du groupe	S'attendre, se respecter, pour évoluer au mieux
- Besoin de mixité	Mélange des groupes entre les

	communes et les niveaux sociaux
- Besoin d'identité	Etre reconnu et appartenir à un groupe
- Besoin d'opposition	Echanger sur les diverses règles possibles et pratiques
- Recherche de sécurité	Repérer le plan de la station et évaluer son besoin de l'adulte
- Etre considéré, pris au sérieux	L'adulte doit écouter le jeune et accepter ses choix (s'ils ne le mettent pas en danger)
- Maturation de la personnalité	Trouver sa place dans le groupe et échanger avec tous
- Rejet des valeurs de la famille	Accompagnement dans la recherche de son propre cadre et sécurité
- Valeurs découvertes	Découvrir des activités en groupe de jeunes hors famille.

Nous rappelons que chaque enfant ou adolescent est unique. Les besoins sont donc sensiblement différents d'un individu à l'autre, il est donc important de s'adapter à chacun.

3 - L'encadrement :

L'accueil de loisirs des Balcons de Belledonne est dirigé par la directrice et le directeur adjoint. L'action jeunesse des Balcons de Belledonne est encadrée par la coordinatrice et l'animateur jeunesse. L'équipe travaillant ensemble sur tous les projets, leur permet de se suppléer sur les différents postes avec une vision et des objectifs communs.

Les activités neige nécessitent un encadrement d'un animateur pour 12 jeunes. Par mesure de sécurité de l'encadrement, nous serons 1 animateur diplômé pour 10 jeunes.

LE ROLE DE CHAQUE ADULTE DANS LE CENTRE

Le rôle du directeur :

Le directeur a pour mission d'assurer la liaison entre le centre et les familles. Il a pour tâche de gérer le centre. Les missions sont : pécuniaire, alimentaire, administrative, matériel, sécurité. Il est responsable du budget et du respect du cadre législatif.

Plus précisément :

- Connaissance du cadre réglementaire et mise en application
- Il évalue les demandes et les attentes des familles, des jeunes, des animateurs
- Coordonne et évalue les actions dans un souci de qualité
- Capacité d'écoute et de médiation
- Méthodologie et connaissance des règles budgétaires et comptables.
- Méthodologie et conduite de projet.

Le directeur est garant du projet éducatif, du projet pédagogique. Il veille à ce qu'ils soient bien respectés et que le travail des animateurs soit bien effectué dans ce cadre. Il a pour mission de

rappeler à l'ordre les adultes défaillants et de les aider à trouver ou à retrouver une attitude efficace. Il conduit les réunions et dirige les évaluations des stagiaires. Il participe à l'animation.

Le rôle des animateurs :

Il écoute et observe

Il rassure

Il dédramatise

Il valorise

Il facilite l'expression.

Il joue

Il a un rôle de surveillance et de protection des enfants. L'animateur assure une présence effective auprès des enfants (écoute, observation)

Il participe à l'autorité. Il a un pouvoir qui lui est délégué. Il est nécessaire que l'équipe représente l'autorité et en assure les tâches ensemble.

4 - Santé et sécurité :

Les traitements soumis à une ordonnance médicale pourront être donnés par la directrice (sous réserve d'avoir l'ordonnance et le médicament valables). En cas d'intervention (bobologie) le registre d'infirmerie est tenu à jour.

A chaque départ du centre, l'animateur prend une trousse de premier secours. En cas d'accident, nous appellerons le 15.

Les animateurs sont informés des allergies de chacun et de certaines spécificités (lunettes, appareils dentaires...).

La sécurité dans les activités, lors des trajets (à pied, en autocar...) est garantie par l'équipe d'animation qui respecte les règles établies par la législation et le bon sens.

C – Objectifs Pédagogiques de l'Accueil de Loisirs et de L'Action Jeunesse des Balcons de Belledonne

2 – Action Jeunesse : 14-17 ans

I – Apprendre la vie en collectivité :

Objectif opérationnel :

Aider le jeune dans l'apprentissage du respect des autres

Moyens :

- Les animateurs montrent l'exemple (politesse avec les jeunes, les familles, les prestataires...)
- Langage correct
- Mise en place de règles
- Echange
- Respect des horaires de rendez-vous
- Animations avec des jeunes d'autres communes

II – Favoriser l'autonomie des jeunes :

Objectif opérationnel :

Implication des jeunes dans le déroulement de leurs sorties neige.

Moyens :

- Créer avec les jeunes les règles des sorties neige
- Faire un repérage des pistes avec les jeunes et leur permettre de s'auto évaluer pour prendre conscience de leurs capacités avant qu'ils choisissent les pistes qu'ils veulent descendre.
- Etre à l'écoute des plus jeunes et leur permettre de descendre des pistes adaptées à leur niveau et selon leur souhait
- Repérer ensemble le plan des pistes et instaurer le périmètre de descente (hors-piste interdit)
- Donner des rendez-vous réguliers et se présenter à l'heure
- Permettre aux jeunes de 14 à 17 ans de pouvoir descendre en groupe autonome en leur faisant confiance en respectant des règles simple (heure de RDV, minimum par 3 avec un moyen de communication en état de marche, pas de hors-piste, contrôle de son allure).

III – Etre garant de la sécurité physique et morale des jeunes :

Objectif opérationnel :

Epanouissement des jeunes et garantie des règles de sécurité.

Moyens :

- Favoriser les échanges informels sans tabou
- Nouer une relation de confiance
- Répondre aux attentes particulières
- Etablir des règles négociables et non négociables
- Conscientiser la prise de risque
- Acceptation de soi (physique et moral)

V - Evaluation :

L'évaluation se fait de différentes manières pour les 14-17 ans :

- à des moments informels de discussion avec les jeunes,
- à des moments formels : temps de discussion
- l'enthousiasme des jeunes.